

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1601

Rubrik: Presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'intérêt national casse le marché

Quand l'Etat dicte aux entreprises le choix de ses partenaires en dépit du marché, la politique l'emporte sur l'économie.

Retour sur le rachat manqué d'Aventis par Novartis. Ces deux entreprises n'avaient sans doute pas de vraies raisons de se rapprocher. Aventis a fait appel au groupe bâlois pour essayer de contrer l'OPA de Sanofi, une entreprise nettement plus petite. Finalement la raison politique l'a emporté sur les considérations économiques et Sanofi reprendra Aventis en s'endettant lourdement. Le nouveau numéro trois mondial de la pharma risque d'être un géant pataud.

Daniel Vasella et son conseil d'administration voulaient-ils vraiment reprendre Aventis? On ne le saura jamais. En réalité, l'intérêt de cette histoire réside dans l'énorme différence de culture entre la vision helvétique de l'économie et un point de vue français, sans doute assez partagé en Europe, en dehors de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

Pour une bonne partie de l'Union européenne, le continent est l'espace naturel des entreprises; elles s'y développent et grandissent avant de se lancer à la conquête du monde. L'exemple le plus marquant est celui de l'automobile et les barrages élevés par

l'Europe face aux importations japonaises au siècle passé, le temps pour les constructeurs de s'adapter en restant à l'abri, avant que l'ouverture ne permette à Renault de s'emparer de Nissan, avec le succès que l'on sait. Dans cette vision, la concentration technologique sur le continent est une nécessité stratégique et la défense de «l'emploi», comme disent les Français, un impératif majeur.

Le monde en point de mire

La vision helvétique est complètement différente. Nos entreprises ont toujours regardé au-delà de l'océan. Nestlé, la Winterthur ou la Zürich Assurances étaient présentes aux Amériques dès les dernières décennies du XIX^e siècle. Aux yeux de la Suisse, l'Europe est un marché parmi d'autres, certes important, généralement le plus important, mais qui n'est pas particulièrement privilégié. Pour Novartis, installer l'essentiel de la recherche près de Boston semble aller de soi. La flexibilité du marché du travail en Suisse ne fait pas de l'emploi une priorité et la rentabilité passe avant la taille. Il s'agit d'aller là où l'avantage concurrentiel est le plus satis-

faisant. Selon *Le Monde*, les Français ont été affolés par le projet de Novartis de regrouper les produits un peu vieillissants d'Aventis dans une entreprise distincte où l'emploi aurait été préservé, autrement dit une espèce de poubelle.

Cette différence de culture n'est pas anecdotique. Elle est l'une des raisons profondes des réticences ou plutôt de l'indifférence de certaines de nos élites face à la construction européenne. L'opposition à l'Europe de populistes repliés sur une vision mythique du pays est sans cesse mise en évidence, mais il faudrait aussi parler du manque d'intérêt de dirigeants et de cadres d'entreprises dont le terrain de jeu est depuis toujours l'ensemble de la planète. Pour eux, l'Europe est au mieux une zone de réglementation commune facilitant les affaires et au pis un réservoir de contraintes rendant le libre jeu du marché plus compliqué. Dans une perspective de rapprochement avec l'Union, il est sans doute plus important de convaincre ces milieux, toujours très écoutés, plutôt que de s'essouffler derrière les slogans simplistes de l'UDC. *jd*

Presse

Demi-berlinois

Depuis le 1er mai les pages régionales de l'*Aargauer Zeitung* paraissent à la moitié de leur format habituel que les spécialistes appellent berlinois. Le commun des mortels utilise l'expression *tabloïd* qui professionnellement a une autre signification. Parlons donc de «petit format» pour tout ce qui est différent du format courant des quotidiens suisses. Depuis le 3 mai, c'est le *Blick* qui propose, pour tester le marché, deux formats différents à ses lecteurs: le format traditionnel et le demi-format, celui de l'édition dominicale du *SonntagsBlick*. Ce lancement correspond à une évolution qui a débuté avec la parution des quotidiens gratuits en Suisse alémanique: *Metro*, déjà disparu, et *20 Minuten*, qui a déjà trois éditions locales à Zurich, Berne et Bâle et prépare une édition pour Lucerne. Mais si les éditions bâloise et bernoise, imprimées en Suisse, ont le même format que *Le Matin* en Suisse romande et le petit *Blick*, l'édition zurichoise, imprimée au Vorarlberg, est légèrement plus petite. L'édition hebdomadaire *20 Minuten Week* pour les amateurs de spectacles a un format encore plus petit. En raison du volume publicitaire fluctuant, les éditions régionales de *20 Minuten* n'ont pas toujours le même nombre de pages et une partie de la matière est locale. *cfp*

Le football n'est pas au-dessus des lois

Zurich sera-t-elle prête pour la coupe d'Europe de football? Le peuple a certes donné son accord au projet de nouveau stade à la suite d'un référendum. Mais plusieurs organisations environnementales - dont l'Association Transport et Environnement - ainsi que des voisins ont déposé un recours auprès du Conseil d'Etat. Aussitôt les recourants ont été accusés de ne pas respecter la volonté populaire et de mettre en péril la participation zurichoise à la grand-messe footballistique.

Le gouvernement cantonal a reconnu partiellement le bien-fondé des recours. En autorisant un trop grand nombre de places de parcage qui aurait engendré un trafic quotidien exagéré, les autorités municipales n'ont pas respecté le droit en vigueur. Les protecteurs de l'environnement, accusés de saboter systématiquement les projets de développement, n'ont donc fait que rappeler aux autorités le principe de légalité. Un principe que même le suffrage populaire ne saurait assouplir. *jd*